

• Par le Droit Chemin •

HENRI ARDEL

Suite

VI

René Soraize avait appris "l'incroyable nouvelle" comme disait Simone, ravie. Mais à l'extrême surprise de la jeune fille, il en avait paru consterné et avait osé lui déclarer qu'elle était maintenant trop riche pour un pauvre diable comme lui, qu'elle devait lui rendre sa parole... Des absurdités, enfin, avait vertement déclaré Simone, qui d'abord stupéfaite, puis tout ensemble exaspérée et tendre, avait averti son fiancé que s'il prétendait la repousser, parce qu'une circonstance imprévue cessait de la classer parmi les heureuses petites filles sans dot, épousées pour elles-mêmes, alors elle écrirait au notaire qu'elle renonçait à l'héritage de sa marraine.

Après de longues et douces conversations, René s'était soumis à la volonté aimante de sa petite fiancée, se jurant à part lui, de poursuivre le labeur acharné auquel il était résolu quand il pensait devoir supporter, seul, les charges d'un ménage peu fortuné.

Leur mariage devait avoir lieu après Pâques, pendant les quelques jours de vacances qu'aurait René; et, depuis lors, Simone vivait en plein ciel, reconnaissante à la vieille femme qui leur donnait leur bonheur plus proche.

En souvenir d'elle, dans sa chambrette de jeune fille, Simone avait réclamé, parmi les meubles dont elle héritait, le curieux bureau ancien que, tout enfant, elle admirait dans la chambre de Mme Dalbigny. Il lui était arrivé la veille même. Et ce dimanche-là, au retour de la messe, en attendant René Soraize, elle s'amusa à examiner le vieux petit meuble, à en ouvrir les multiples tiroirs, à simple serrure et à secret. Il lui avait été envoyé tel qu'il avait été enlevé, tout fermé, de la chambre de Mme Dalbigny; car elle y retrouvait des notes, des papiers récemment datés, des lettres que, délicatement discrète, elle mettait de côté. Dans un tiroir, il y en avait signées d'elle, des lettres d'enfant griffonnées avec une grande écriture incertaine et gauche, puis d'autres de fillette dont les caractères révélaient l'application; puis les dernières écrites, aussi, celles-là réunies toutes dans le feuillet sur lequel, deux mois plus tôt, elle avait si ardemment prié Mme Dalbigny d'approuver son mariage. Ce papier-là était tout froissé comme s'il avait été étreint par une main frémissante...

Simone prit ce paquet de lettres. Un papier en tomba. Elle se pencha pour le ramasser et ses yeux qui apercevaient son nom tracé par l'écriture tourmentée de Mme Dalbigny, lurent machinalement:

"Ceci est mon testament. Ma filleule Simone de Broye prétendant contracter un mariage que je condamne, j'annule tout testament fait précédemment en

sa faveur et je lègue la totalité de mes biens à mon cousin issu de germain M. Théodore Pouget, professeur au lycée de Bourges."

En gros caractères, violents et heurtés, la signature était tracée. Au-dessous, était la date...—La date! celle-là même du jour où la lettre de Paris avait dû arriver...

Simone regarda autour d'elle, éperdue, murmurant comme une créature en détresse:

—Mon Dieu!... Mon Dieu!...

Puis, elle recommença à lire: "Ceci est mon testament..."

Relire?... A quoi bon?... La vérité se dressait, aveuglante... Et si cruelle!... Mme Dalbigny n'avait pas manqué à sa parole... Elle n'avait pas pardonné... Sa filleule rebelle était déshéritée... Pourtant, elle avait dû hésiter avant de rendre sa décision irrévocable, puisqu'elle avait gardé ce papier et n'en avait rien dit au notaire... Sans doute, elle voulait conserver la possibilité de la détruire si la révoltée faisait sa soumission... Puis la mort l'avait prise tout à coup!... Peut-être alors, elle avait eu, un instant, le souvenir et le regret de son impitoyable résolution, puisqu'à sa dernière heure, elle avait appelé: "Simone!" et parlé de testament. Mais il était trop tard pour réparer l'acte accompli. Sa volonté dernière, elle disparue à jamais, demeurait vivante et mauvaise, apportant le chagrin.

Simone frissonna et serra ses mains qui tremblaient sous la violence du coup imprévu. Alors, elle n'avait fait qu'un beau rêve fugitif? Elle redevenait la fillette pauvre dont le mariage ne serait possible que dans quelques années... Car le devoir strict, impérieux, indiscutable, lui apparaissait bien clair. Elle devait montrer ce testament trouvé par hasard, qui détruisait son bonheur et offrir elle-même la preuve que la fortune qui lui permettait d'être bientôt heureuse devait lui être ôtée.

Ses lèvres décolorées répétèrent durement:

—Je dois... Je dois!

Mais, vraiment, elle venait de comprendre pourquoi certains, dans une minute de défaillance morale, détruisent des testaments!

Elle seule connaissait l'existence de ce papier. Jamais personne ne lui en eût demandé compte... Ah! pourquoi sa destinée n'avait-elle pas permis qu'elle jetât, sans le vouloir—et sans le lire!—ce feuillet avec d'autres inutiles qu'elle venait de faire dévorer par le feu!

Ses yeux erraient autour d'elle, regardant le décor riant de sa petite chambre, les belles fleurs épanouies devant le portrait de son fiancé, des roses que la veille au soir il lui avait données. Elle avait l'impression d'avoir traversé un abîme depuis que, pour la dernière fois, avant de toucher les horribles papiers, elle avait regardé ces fleurs et ce portrait...

—M. Soraize est au salon, annonça la femme de chambre, entr'ouvrant un peu la porte.

—Bien, j'y vais.

Qu'allait dire René?... A lui, le premier, elle voulait